

Pesticides «tueurs d'abeilles»:

«LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DOIT INTERDIRE CES PESTICIDES QUI MENACENT LA BIODIVERSITÉ»

- STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, 14 avril 2021 – Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, fait de nouveau écho à la *Fondation David-Suzuki* et *Équiterre* pour réclamer du gouvernement fédéral qu'il donne enfin suite à ses intentions et interdise tous les pesticides néonicotinoïdes «tueurs d'abeilles» ayant de graves répercussions sur l'ensemble de l'écosystème, notamment sur la santé humaine.

Ces types de pesticides sont responsables de la chute des populations d'abeilles partout dans le monde. Près de trois ans après avoir annoncé son intention d'interdire trois pesticides «tueurs d'abeilles» et alors que Santé Canada en a confirmé les effets dévastateurs sur les insectes pollinisateurs et les invertébrés aquatiques, voilà que le gouvernement fédéral change son fusil d'épaule et permet l'usage du clothianidine et du thiaméthoxame. Quant à l'imidaclopride, Ottawa a reporté sa décision à la fin de 2021.

«Les insectes pollinisateurs, comme les abeilles, jouent un rôle inestimable pour l'ensemble de la biodiversité. Imaginez un instant qu'il n'y ait plus de fleurs, de végétaux sauvages... voire de fruits! En autorisant ces substances qui ne font aucune distinction entre les espèces d'insectes, nuisibles ou indispensables, c'est l'ensemble des écosystèmes qui s'en trouvent affectés. Les études du gouvernement le confirment! Ottawa ne peut donc banaliser cette réelle menace à la survie d'espèces qui sont notoirement essentielles à la nôtre, en refusant d'interdire ces substances. La volte-face du gouvernement libéral est non seulement incompréhensible, mais carrément irresponsable», s'est indigné M. Bergeron.

Selon l'ONU, le taux d'extinction des pollinisateurs est de 100 à 1000 fois plus élevé que la normale à cause de ces insecticides et des changements climatiques, ce qui met en péril la pollinisation et la biodiversité. Le ministère québécois de l'Environnement a effectué des analyses à partir d'échantillons d'eau prélevés entre 2015 et 2017 dans les régions agricoles du Québec et a constaté que de 79 % à 100 % de ces échantillons confirmaient la présence de néonicotinoïdes à des niveaux supérieurs à ceux définis pour assurer la protection des espèces aquatiques. L'Institut national de la recherche scientifique a également conclu, en 2018, que ces pesticides agissent comme perturbateurs endocriniens chez les humains et auraient des impacts potentiels, particulièrement sur la santé des femmes.

«Ce que le Bloc Québécois demande c'est le retrait pur et simple, sur une période de quatre ans, de tous les néonicotinoïdes et l'injection d'une somme de 300 millions de dollars devant servir à la recherche et la transition pour les producteurs agricoles. À l'heure où une approche écologique s'impose, le gouvernement fédéral est toujours dans le déni, retardant d'autant le nécessaire virage devant notamment permettre le développement de l'agriculture du futur. Qu'attend-t-on pour agir enfin!», a conclu M. Stéphane Bergeron.

– 30 –

Source: Etienne Béland, agent de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ etienne.beland.349@parl.gc.ca
450 922-BLOC (2562)